

**Procès-verbal du Conseil d'établissement de l'école Plein-Soleil,
tenu le 10 octobre 2018 à 19 h à la bibliothèque**

Étaient présents :

Isabelle Brais, présidente
Olivier Bourque, représentant des parents
Amélie Cloutier, représentante des parents
Geneviève Loncol, représentante des parents
Ghislain Girard, représentant des enseignants
Julie Leblanc, représentante des enseignants
Annick Lepage, représentante des enseignants

Étaient absents :

Caroline Beaudoin, représentante des parents
Marie-Pierre Champigny, représentante des enseignants

Était aussi présente :

Hélène Laforest, directrice

1. Quorum :

Constatation du quorum et ouverture de la séance à 19 h 02.

2. Nomination de la secrétaire du conseil d'établissement :

Madame Hélène Laforest sera la secrétaire pour la rencontre.

3. Adoption de l'ordre du jour :

Monsieur Ghislain Girard propose l'adoption de l'ordre du jour. Adopté à l'unanimité.

4. Mot de bienvenue de la direction

5. Adoption et suivi du procès-verbal de la séance du mois de juin 2018:

Les copies papier n'étaient pas disponibles. Le procès-verbal sera adopté à la prochaine séance.

6. Liste et présentation des membres du conseil d'établissement 2018-2019 :

Chaque membre présent se présente.

7. Dénonciation d'intérêt et autorisation de divulgation :

Les documents à signer sont remis aux membres présents.

CÉ18-19-01

8. Période réservée au public :

Aucun public.

Consultation :**9. Adoption des règles de régie interne et du code d'éthique du CÉ :**

Les règles avaient été remises aux membres à l'avance afin qu'ils puissent en prendre connaissance. Madame Geneviève Loncol demande que le formulaire de remboursement des frais de garde soit remis à ceux qui comptent faire une demande en mai afin que les délais pour retourner le formulaire à l'école soient respectés. Monsieur Olivier Bourque propose l'adoption des règles de régie interne.

CÉ18-19-02

10. Adoption du calendrier des séances du conseil :

Les rencontres auront lieu aux dates suivantes : 28 novembre, 30 janvier, 20 février (optionnel), 28 mars, 7 mai et 13 juin.

11. Budget de fonctionnement du CÉ :

Le montant est de 365\$. Proposé par madame Isabelle Brais et adopté par madame Amélie Cloutier.

CÉ18-19-03

12. Plan d'engagement vers la réussite :

Madame Hélène Laforest présente le plan d'engagement vers la réussite de la CS et fait un rappel des principales étapes de sa réalisation.

13. Projet éducatif : présentation et choix des consultations à tenir et formation du comité de pilotage :

Le comité de pilotage sera formé des enseignants membres du CÉ, de la présidente et de la direction de l'école. Pour la consultation des parents, nous regardons ensemble le choix des questions qui seront demandées. Madame Hélène Laforest fera le questionnaire (FORMS) qui sera envoyé aux parents. Le comité de pilotage informera le CÉ des résultats à la prochaine rencontre.

14. Cafétéria :

Madame Isabelle Brais informe le CÉ des démarches faites en vue de démarrer une cafétéria coopérative. Le projet est en voie de se réaliser. Une rencontre d'information pour les parents qui souhaitent s'impliquer aura lieu le 17 octobre 2018. La cuisinière est trouvée.

Tous les membres présents sont favorables au projet.

15. Campagne de financement :

Le conseil souhaite faire une campagne sous le même modèle que l'année dernière (pâtés, tourtières, tartes...) Madame Hélène Laforest fera une demande de prix à trois fournisseurs différents pour respecter la politique d'approvisionnement. Les compagnies que nous souhaitons approcher sont : La Boustifaille, l'épicerie du 2

village (Marché Richelieu) et l'Érablière l'Autre Versan.

Les sommes recueillies par la campagne serviront aux entrées et sorties éducatives.

16. Entrées et sorties éducatives :

Les montants de la mesure « école inspirante » devraient couvrir une bonne partie des frais.

Une sortie au centre des sciences est prévue en fin d'année.

Dès que nous aurons le tableau complet des activités, nous le soumettrons au conseil.

17. Invitation d'un membre de la communauté :

Aucune invitation sera faite.

Information :

18. Page Facebook de l'école (Nétiquette) :

Le document est remis aux membres. Un courriel sera envoyé aux parents pour annoncer la publication de la page Facebook de l'école.

19. Écoles secondaires :

Les visites ont eu lieu la semaine dernière. La PRO est un choix possible pour nos élèves.

20. Parole au commissaire :

Il n'était pas présent.

21. Correspondance :

Aucune correspondance.

22. Questions diverses :

Aucune question.

23. Levée de l'assemblée :

Levée de l'assemblée à 20 h 55, proposé par madame Amélie Cloutier, adoptée par madame Julie Leblanc.

CÉ18-19-04

Isabelle Brais
Présidente

Hélène Laforest
Directrice